



# NOUVEAU COMMISSARIAT.

Suite à une réunion récente en préfecture, nous apprenons, la construction du nouveau commissariat pour 2017, avec une mise en service programmée pour l'été 2018.

Si nous nous félicitons de cette nouvelle, nous avons malgré tout adressé ce jour un courrier à **Madame la Préfète**, afin de lui préciser la volonté de **la FPIP 72**, d'amener également dans les discussions futures, le projet de la construction nécessaire d'un **STAND DE TIR.**



En effet, nous estimons inconcevable la construction d'un commissariat sans stand de tir.

La FPIP 72 rappelle également que le stand de tir actuel oblige les propriétaires à effectuer régulièrement des travaux, qui finiront un jour où l'autre par les obliger à ne plus pouvoir nous accueillir au regard des coûts engendrés.

Tout en étant conscient de cela , la **FPIP 72** rappelle, qu'avoir notre stand de tir, permettra ainsi de pouvoir accueillir plusieurs autres services, comme nos collègues **C.R.S. ou Gendarmes**, ainsi que **les Douaniers**, permettant une contribution non négligeable à son entretien.

La FPIP 72 compte saisir également Monsieur le **D.D.S.P.** sur ce sujet.

Le Mans, le 30 septembre 2015.  
**Jean-François DUCHESNE**  
Secrétaire Départemental.